



APPROCHE DOCUMENTAIRE

DES SUPPORTS D'ÉCHELLE TERRITORIALE

> CAHIERS DE RECOMMANDATIONS DU PNR MA

Partenariat Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche / CAUE de l'Ardèche

6 entités paysagères couvrant le périmètre du PNR

> STRUCTURATION MÉTHODOLOGIQUE

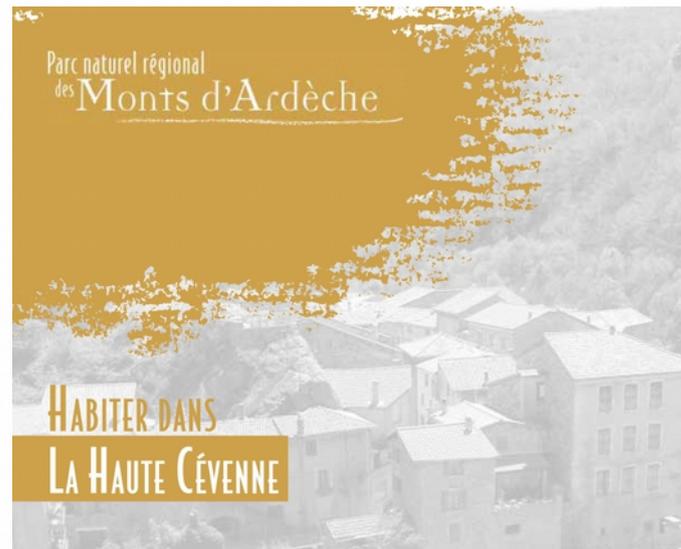
*Du Nord-Est au Sud-Ouest : Plateau de Vernoux, Boutières, Sucs,
Haute Cévenne, Piémont Cévenol & Cévenne Méridionale*

*Composition : Focus local, restaurer sa maison, construire aujourd'hui
& guide pratique*

Évolution envisagée (documents datant de 2005 à 2008)

APPROCHE DOCUMENTAIRE

APERÇU



UN PAYSAGE BÂTI HABITER SUR LA PENTE



Exploitation viticole, Payzac.

La recherche de l'horizontalité

Dans le paysage (organisation des terrasses) et dans l'habitat (bâti de la pierre par strates et succession de planchers), la recherche de l'horizontalité est essentielle.

Les maisons sont construites sur la pente par une série de planchers superposés ou décalés afin de suivre au plus près la topographie du terrain. L'impression que le bâti est sorti du sol est entière.

L'implantation des bâtiments est toujours soigneusement choisie et tient compte de plusieurs paramètres :

- proximité de la ressource en eau (rivière, source...),
- proximité des voies de circulation,
- terrains peu favorables à l'agriculture (souti d'économiser les bonnes terres),
- bonne situation par rapport aux intempéries (vent dominant, ensoleillement...).

Les grands types architecturaux

Le Piémont Cévenol se caractérise par deux grands types d'habitat, les maisons de village et les maisons rurales (exploitation agricole). Ces types d'habitat ont un point commun : des volumes toujours simples dans leur forme.

Ce qu'il faut retenir LE COURRADOU

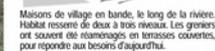


Le courradou est une terrasse couverte, exposée au sud. Sa profondeur et sa hauteur de toiture sont calculées en fonction de la course du soleil, afin de tempérer la maison en fonction de la saison.
Ce principe est toujours intéressant pour les constructions d'aujourd'hui. Une terrasse au nord est également utile pour les chaudes journées d'été.

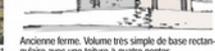
ÉTÉ, le soleil est haut, l'habitation est protégée de la chaleur.



HIVER, le soleil est bas, le soleil rechauffe l'ensemble de l'habitation.



Maisons de village en bande, le long de la rivière. Habitat résisté de deux à trois niveaux. Les greniers ont souvent été réaménagés en terrasses couvertes, pour répondre aux besoins d'aujourd'hui.



Ancienne ferme. Volume très simple de base rectangulaire avec une toiture à quatre portes.



Maison bourgeoise de ville. Le bâtiment est enduit (plus de noblesse). Les éléments de modération sont marqués. Grande similitude de forme avec la ferme rurale d'dessus.



Maison implantée sur une forte pente. Le jardin est composé d'une succession de terrasses depuis la route jusqu'à l'habitat. Prunet.



Hameau très regroupé, le Soulier, Chazaux.

CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

GAUPE

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARDÈCHE

RÉALISER UNE EXTENSION

Quelles que soient la dimension et la forme d'une extension d'un bâtiment ancien, il convient de conserver le caractère du bâtiment d'origine. La partie rajoutée doit souligner et mettre en valeur l'ensemble construit dans un souci de cohérence architecturale. Un changement de matériau pour l'extension peut souligner la qualité du bâtiment d'origine.

RÉCUPÉRER DE LA LUMIÈRE

Les ouvertures existantes d'un habitat ancien peuvent être conservées en l'état (plus hautes que larges) pour leur qualité architecturale et pour la composition de la façade. Il existe aussi des solutions simples pour agrandir une ouverture et apporter plus de lumière et de chaleur (solaires passifs). Il conviendra d'éviter les menuiseries peintées en blanc, trop visibles en vue lointaine.

BIEN HABITER TRADITIONNEL ET ECO-CONSTRUCTION

Dans un projet de rénovation ou d'extension, le choix des énergies renouvelables et l'utilisation de matériaux sains sont aujourd'hui une priorité. Une bonne solution est de les intégrer dès le début du projet. Les matériaux traditionnels ou innovants peuvent être utilisés (pierre de bois, terre de charvris, etc.). Les systèmes de production d'énergie renouvelable doivent être bien intégrés. De nouveaux matériaux peuvent permettre une rénovation raisonnée proposant de nouvelles formes architecturales respectueuses du patrimoine architectural.

CONSTRUIRE EN PIERRE

La construction des murs en pierre lat appelée à un savoir-faire universel basé sur des principes constructifs précis qui doivent être bien maîtrisés. Le mur de pierre est bâti en rangées de lits horizontaux (les assises) avec des lignes de séparations verticales discontinues et ondulées. Ces lignes d'équilibre sont importantes à suivre pour éviter bien des erreurs comme l'usage de la pierre plaquée ou collée sur un support existant.

RÉSERVER LES FAÇADES

Depuis les années soixante, le mode est à la pierre apparente pour les revêtements de façades. Pourtant, par tradition, les maisons de village étaient enduites et souvent décorées. Pour les enduits comme pour les peintures, l'utilisation de la chaux naturelle est nécessaire. La chaux est impérativement et laisse respirer le mur tout en le protégeant des intempéries. Le ciment doit être évité car est étanche et retient l'humidité dans les murs.

INTÉGRER LES TOITURES

La tuile "canal" est présente sur une grande partie du territoire des Monts d'Ardèche. On trouve également des couvertures en lauzes (schiste ou phyllonite) ou en gendil sur le plateau ardéchois. Refaire sa toiture, c'est idéalement pouvoir conserver ou recréer la couverture d'origine. L'observation des toitures environnantes dominantes donne le choix à opérer.



APPROCHE DOCUMENTAIRE

AUTRES DOCUMENTS D'ENVERGURE LARGE

> GUIDES DE RECOMMANDATIONS DU PAH VM

Partenariat Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional / CAUE de l'Ardèche

*6 entités paysagères couvrant le périmètre des 3 intercommunalités :
Ardèche Rhône Coiron, Berg et Coiron & Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche*

> STRUCTURATION MÉTHODOLOGIQUE

Du Nord-Est au Sud-Ouest : Vallée du Rhône, Ruban collinéen, Plateau du Coiron, Bassin d'Alba à Lussas, Montagne de Berg / Plateau du Laoul & Gorges de l'Ardèche

Aménager, réhabiliter et construire en Vivarais méridional

Signature de la Charte : 14 décembre 2018

APPROCHE DOCUMENTAIRE

DES GUIDES CIBLÉS

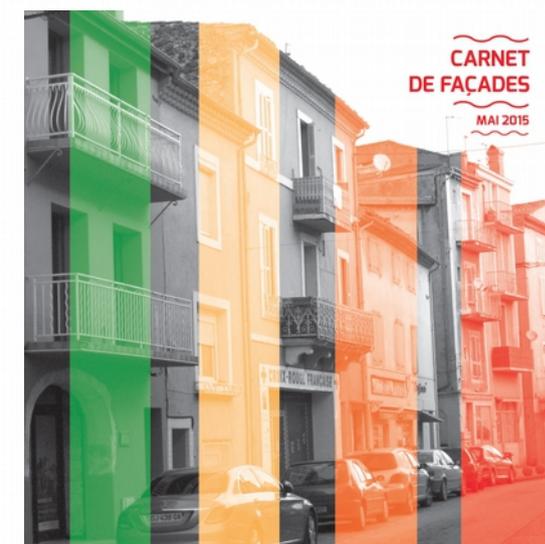
> CAHIERS DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Opération façades avec carnet de façades

Carnet de devanture ou charte d'enseignes

> QUELQUES ARTICLES DE PLU

Article 11 : aspect extérieur...



RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES
ET TECHNIQUES POUR LA RÉNOVATION
DES FAÇADES DE LA VILLE DU TEIL

RHÔNE-HELVIE
Département de l'Ardèche

Le Teil
Mairie

CAUIE
de l'Ardèche

Calle
de
l'Ardèche

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

STRUCTURES ACCOMPAGNATRICES

CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

> DES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENTS DE PROJETS

Bâtiments patrimoniaux non protégés

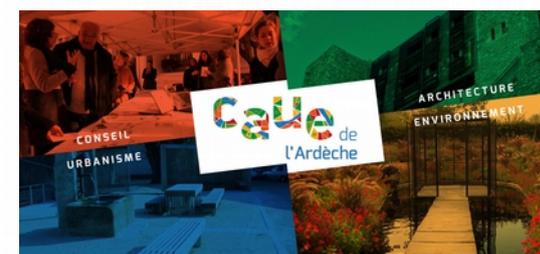
Patrimoine immobilier & petit patrimoine rural

> DES PROFESSIONNELS DE DIVERSES STRUCTURES

*Analyse architecturale, urbaine, paysagère
& environnementale*

Mise en réseau ou relation entre intervenants compétents

Phasage & déroulé de l'appui



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche vous accompagne pour aboutir à un programme* qui traduit, en termes techniques, les choix de votre collectivité sur la nature et le dimensionnement du projet.

* Document obligatoire inscrit dans la loi relative à la Maîtrise d'Ouvrage Publique (article 2)

Calle de
l'Ardèche

STRUCTURES ACCOMPAGNATRICES

PROFESSIONNELS FORMÉS

> FORMATION BATIP

Bâti Ancien Traditionnel - Innovation Pédagogique

MDEF Ardèche Méridionale avec partenaires dont CAUE

> MODULE 2 PAR LE CAUE

*Pédagogie : caractéristiques / spécificités du bâti ancien ardéchois,
définition / typologies du bâti de caractère & rénovation énergétique*

*Typologies : maison de village, ferme traditionnelle, maison de faubourg,
maison bourgeoise, pavillon d'entre 2 guerres*

Balade architecturale : Boulieu les Annonay, La Voulte & Viviers

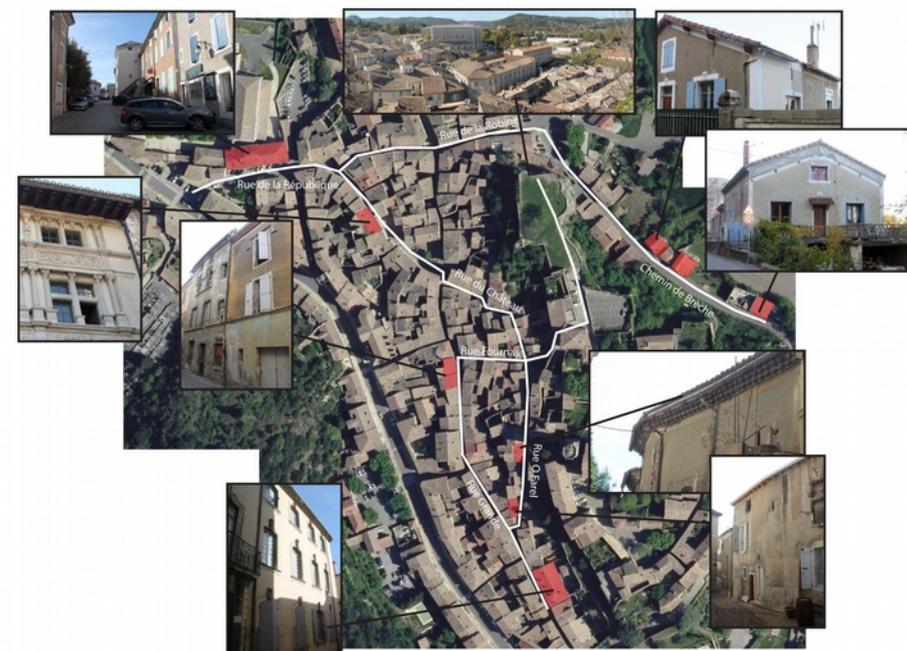


BATIP
BÂTI ANCIEN TRADITIONNEL - INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Caue de
l'Ardèche

STRUCTURES ACCOMPAGNATRICES

APERÇU



LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DU BÂTI ANCIEN ARDÉCHOIS

PARCOURS DE VIVIERS
RÉALISATION : CAUE DE L'ARDÈCHE



Caue de
l'Ardèche

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche



STRUCTURES ACCOMPAGNATRICES

CONSEILS AUX PARTICULIERS

> PROXIMITÉS

Professionnelle : 3 architectes conseillers

Temporelle : des fréquences mensuelles à semestrielles avec agenda semestriel

Territoriale : 13 sites de permanences & 2 visiopermanences

Planning 2019 disponible fin décembre

> SERVICE PUBLIC

Particulier ou professionnel avec un projet, des questions en réflexion ou conception = 1 heure d'échanges, d'informations & de conseils

Gratuité & indépendance

Plus de 55 jours / an consacrés aux habitants

STRUCTURES ACCOMPAGNATRICES

COMPLÉMENTS

> RELAIS

Communes & intercommunalités

Service ADS (Application du Droit des Sols)

CONSEILS GRATUITS EN ARCHITECTURE
12 SITES & 2 VISIOPERM@MENCES EN 2018

CONSTRUIRE / RENOVER / AGRANDIR...
PARTICULIERS
UN RENDEZ-VOUS, UN NUMÉRO :
04 75 64 36 04

Vous avez un projet, vous dessinez votre maison...
Des questions en phase de réflexion ou de conception ?
Prenez rendez-vous & rencontrez-nous.

JUILLET
vendredi 06 Largentière
jeudi 12 Davézieux
mercredi 19 Privas
mercredi 19 Les Vans
mercredi 25 Privas
jeudi 26 Saint-Séverin

AOÛT
mercredi 22 Privas
jeudi 23 Lamastre
jeudi 23 Guilhaumard-Granges
jeudi 30 Saint-Séverin
VISIOPERM@NENCE
mercredi 29 de 14h à 17h

SEPTEMBRE
mercredi 05 Juillac
mercredi 05 Les Vans
vendredi 07 Largentière
jeudi 14 Mauves
vendredi 14 Le Teil
mercredi 19 Privas
jeudi 20 Vallon-Port-d'Arc
jeudi 26 Davézieux
jeudi 27 Saint-Séverin

OCTOBRE
vendredi 05 Largentière
mercredi 10 La Chevalerie
mercredi 17 Privas
mercredi 24 Guilhaumard-Granges
jeudi 25 Saint-Séverin
mercredi 31 Les Vans
VISIOPERM@NENCE
vendredi 19 de 14h à 17h

NOVEMBRE
mercredi 07 Davézieux
vendredi 09 Largentière
vendredi 09 Le Teil
mercredi 14 Privas
mercredi 21 Lamastre
jeudi 22 Vallon-Port-d'Arc
jeudi 29 Juillac
jeudi 29 Saint-Séverin

DÉCEMBRE
mercredi 05 Les Vans
vendredi 07 Largentière
mercredi 12 Mauves
mercredi 12 Guilhaumard-Granges
mercredi 19 Privas
jeudi 20 Saint-Séverin

NOUVEAUTÉ NUMÉRIQUE
2 VISIOPERM@NENCE
EN AOÛT & OCTOBRE

WWW.CAUE07.FR

Caue de l'Ardèche
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche

Caue de l'Ardèche

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche est une association départementale investie d'une mission de service public.

Vous êtes un particulier ou un professionnel. Vous avez un projet, vous dessinez votre maison. Vous avez des questions en phase de réflexion ou de conception. Le CAUE vous propose :

DES CONSEILS ARCHITECTURAUX
Gratuits & indépendants

Construction, extension, réhabilitation

Maison, dépendances, appartement.

Bâtiments professionnels

1 professionnel pour 1 heure d'échanges, d'informations...

3 architectes conseillers à votre disposition

12 sites ardéchois & 2 visioperm@nences

04 75 64 36 04
caue07.fr

Caue de l'Ardèche

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche



REDONNER VIE

PATRIMOINE & CONTEMPORANÉITÉ

> ARCHI 20-21

Devenir du patrimoine du 20 au 21^{ème} siècle

Action de l'Union Régionale CAUE Auvergne-Rhône-Alpes

*Postures d'actions : agrandir, démolir, déplacer, entretenir,
laisser en l'état, reconvertir, rénover & restituer*

> ACTION PLURIANNUELLE & TERRITORIALE

3 Phases avec 3 projets ardéchois

*CAUE à Privas, Le Rouret à Grospierres
& Espace culturel à Vernoux*

archi
20
21
intervenir sur
l'architecture
du XX^e

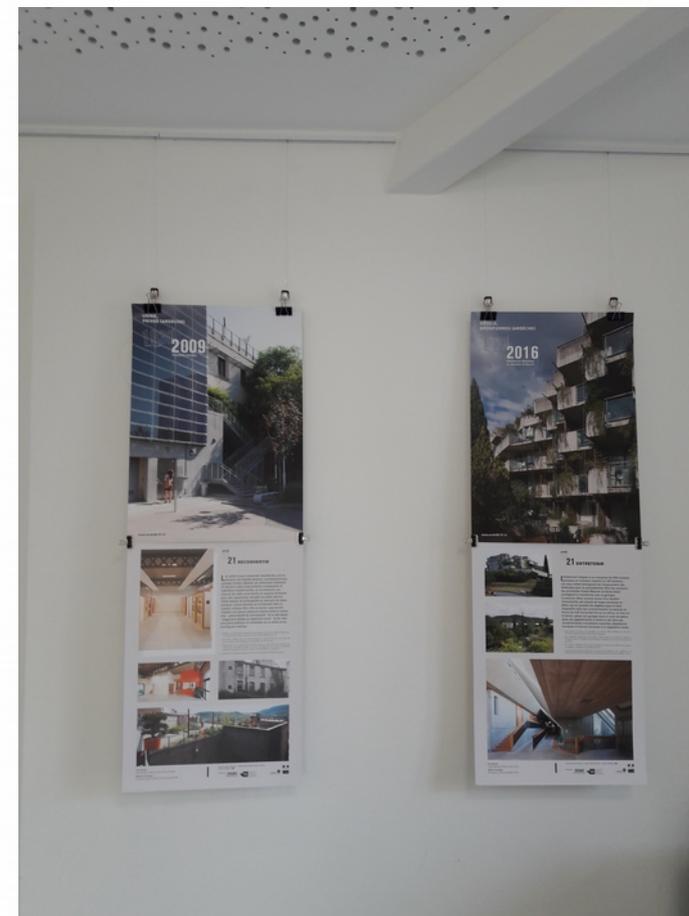
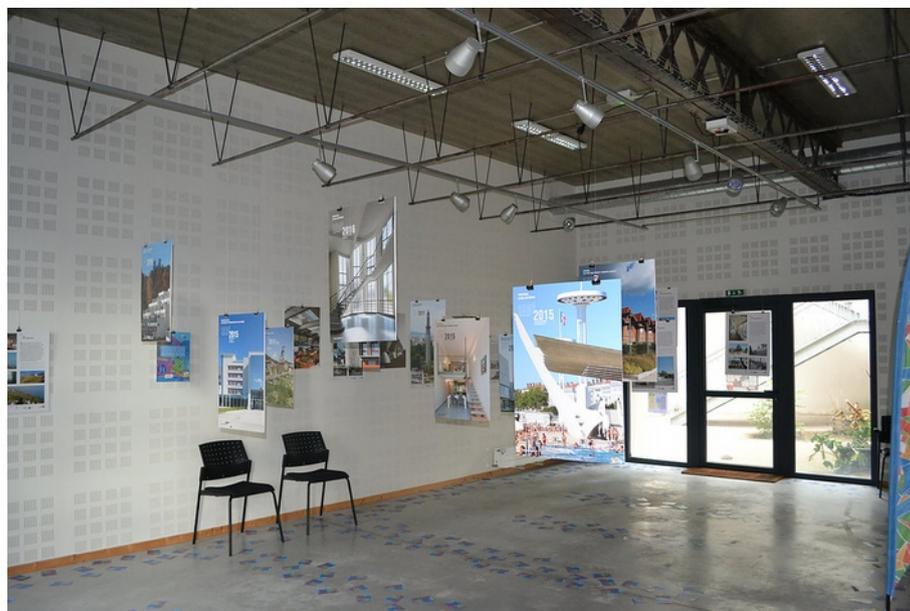
Caue
de
l'Ardèche

REDONNER VIE

APERÇU

> MULTITUDE DE SUPPORTS

*Exposition, site internet, conférence,
interventions pédagogiques...*



REDONNER VIE

PARTI PRIS



REDONNER VIE

PARTI PRIS

